

Réunion des délégués du personnel du 3 septembre 2009

UNE RENTREE SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT !

Cette réunion de rentrée s'est réalisée sous le signe du changement notamment en ce qui concerne l'évolution à la «tête» du centre de Roanne avec M.Denis Saint-Martin qui devient responsable DPS et M.Marcon qui devient Chef de l'établissement Nexter Systems Roanne et Responsable de l'UES de Roanne. Ce qui n'a rien changé en terme de représentation de la Direction à la réunion DP... C'était bien M.Marcon qui était présent puisqu'il assure toujours la fonction de responsable des Ressources humaines.

1 - Les élus CFDT demandent à quelle date la Direction sera en mesure de régulariser la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent.

C'est en cours d'évolution et la solution retenue est le déplafonnement de la prime de rendement. Il y aura un effet rétroactif, mais nous n'avons pas encore le date d'application.

La CFDT est intervenue à maintes reprises depuis un an et encore dernièrement auprès du conseiller social du ministre de la Défense, une solution de déplafonnement de la prime de rendement est en cours de finalisation.

2 - Les élus CFDT demandent qu'une communication soit faite aux salariés concernant les évolutions de circulation avant la fin des travaux d'implantation de l'activité ARAVIS.

Le CHSCT extraordinaire de lundi nous permettra de faire le point sur le plan de circulation du centre. Le contrat ARAVIS impose que le périmètre de l'activité soit contrôlé ce qui arrivera certainement pour d'autres contrats. Il faut que le centre soit en capacité de régler ces problèmes liés au contrôle de certaines activités car le cas se reproduira certainement dans le futur.

Les travaux de fermeture de l'activité ARAVIS sont bien avancés. Il faut que l'information concernant le plan de circulation réactualisé soit communiquée rapidement aux salariés du centre.

3- Les élus CFDT demandent si tous les travaux de nettoyage demandés pendant les congés ont été réalisés.

Une présentation a été faite en CE ce sera également le cas en CHSCT dès ce lundi. Un nouveau contrat de nettoyage prévoit des plus et des moins par rapport au contrat sous sa version historique, mais la résultante fait apparaître un très faible écart négatif en terme de charge.

Pour la CFDT il est indispensable que certaines prestations soient revues à la hausse par rapport à ce qui est défini dans le cadre du nouveau contrat, comme le nettoyage des moquettes, le ramassage des poubelles dans les réfectoires ou les toilettes femmes. D'autres mesures sont également à intégrer dans le cadre du risque de pandémie. Ces différents sujets seront traités lors du prochain CHSCT.

4 - La semaine 34, le CIRA restauration étant fermé, la Direction a décidé l'attribution d'une aide pour le repas de midi aux salariés en provenance de Saint-Chamond. Les élus CFT demandent que cette aide soit attribuée à tous les salariés présents cette semaine.

Ceci n'est pas prévu ! Voici la réponse ferme et définitive de M.Marcon.

Pour la CFDT, la Direction a bien joué son rôle pour trouver une solution de transport adaptée à la situation ponctuelle des salariés venant de Saint-Chamond, par contre qu'elle n'alloue pas l'aide au repas de midi à tous les salariés présents sur le centre n'est pas très cohérent, d'autant qu'en enlevant les salariés en équipe les gens concernés étaient peu nombreux. Pour certains, il y a de quoi «rester sur sa faim...»

Questions diverses et anciennes :

■ Quand est-ce que le dixième sera versé ?

Il sera versé sur la paie de ce mois.

■ Qu'est-ce que la Direction a mis en place concernant les facilités accordées aux salariés pour la rentrée scolaire ?
Nous n'avons rien mis en place de spécial mais avons demandé aux managers d'accorder une «certaine souplesse» sous condition de solutionner les écarts dans la semaine.